

# LA MESURE

## AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

### SYSTÈMES HERBAGERS ET PASTORAUX

Une reconnaissance de l'importance de l'élevage extensif pour la biodiversité

- ✓ Un contrat de 5 ans
- ✓ Un engagement minimum de 90% des prairies et pâturages permanents de mon exploitation
- ✓ Une rémunération de 88€/ha/an



Pie-grièche  
écorcheur

#### PAEC Morvan

**Contact :** Parc naturel régional du Morvan

**Téléphone :** 03 86 78 79 00

**Mail :** [biodiversite@parcdumorvan.org](mailto:biodiversite@parcdumorvan.org)

# COMMENT

## savoir si mon exploitation est éligible ? ●

Je détiens une exploitation d'élevage

Oui

Je détiens au moins une parcelle dans le territoire du PAEC du Morvan

Oui

J'ai un chargement supérieur ou égal à 0,2 UGB / ha de surface en herbe

Oui

J'ai un chargement inférieur ou égal à 1,4 UGB / ha de surfaces en herbe

Oui

Je détiens une part minimale de 30% de prairies permanentes à l'échelle de mes surfaces en herbe

Oui

**Je suis éligible**



Grand Rhinolophe



# QUELS

## sont mes engagements ? ●

- ① Respecter le taux minimal de « surfaces cibles » ou de prairies permanentes à flore diversifiée



- ② Respecter les obligations ci-dessous

### Sur les surfaces cibles

- Fertilisation limitée à 30 unités d'Azote / ha / an
- Fertilisation minérale interdite
- Respecter l'indicateur de résultat suivant :
  - ✓ Présence des plantes indicatrices

### Sur les autres PPH engagées

- Fertilisation limitée à 30 unités d'Azote / ha / an

### Quelle que soit la surface engagée

- Ne pas détruire le couvert
- Ne pas utiliser de produits phytosanitaires sur les prairies (hors traitements localisés)

- ③ Suivre une formation dans les deux premières années d'engagement



# COMMENT m'engager ? ●

- ① Je contacte l'opérateur MAEC et je prend rendez-vous pour réaliser un diagnostic de mon exploitation.
- ② Je sélectionne mes « surfaces cibles » en fonction du diagnostic.
- ③ Je fais ma déclaration PAC avant le 15 mai et stipule mon engagement dans la mesure, avec le code BF\_PNRM\_PRA2.
- ④ Je m'inscris auprès de l'opérateur MAEC pour suivre une formation d'ici la deuxième année de mon engagement.



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

